

# Séminaire Actualité de la recherche historique

## Séance du 10 novembre 2022

Bruno DUMÉZIL, *Le baptême de Clovis (24 décembre 505 ?)*, Paris, Gallimard, « Les journées qui ont fait la France », 2019



1. Liste des publications de Bruno Dumézil
2. Introduction, chapitre 1, conclusion, puis table des matières de l'ouvrage.
3. Compte-rendu de B. Sère pour les *Archives de Sciences Sociales des Religions*.



# Liste des ouvrages de Bruno Dumézil

## 1. Ouvrages publiés

1 – *Les racines chrétiennes de l'Europe, Conversion et liberté dans les royaumes barbares V-VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2005, 804 p. [Médaille d'argent de l'Académie Française, Prix François-Millepierres 2006] ; traduction en polonais : *Chrześcijańskie korzenie Europy*, Kęty, Marek Derewiecki, 2008.

2 – *La société occidentale au Moyen Âge*, Ellipses, Paris, 2006, 201 p., 2<sup>e</sup> éd., 2014.

3 – *La reine Brunehaut*, Paris, Fayard, 2008, 559 p. [Prix du livre d'Histoire Médiévale de la ville de Provins 2008] ; traduction en russe Koroleva Brounguilda, Eurasie Publishers, 2010 et en polonais : *Królowa Brunibilda*, Kety, Marek Derewiecki, 2018.

4 – *Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie aux Xe et XI<sup>e</sup> siècles (888- vers 1110)*, Ellipses, Paris, 2008, 332. p. (en coll.).

5 – *Les royaumes barbares d'Occident*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 2010, en coll. avec Magali Coumert, 128 p ; 2<sup>nd</sup> éd. révisée, 2013 ; 3<sup>e</sup> éd. 2017 ; 4<sup>e</sup> éd. 2020 ; trad. en espagnol *Los reinos bárbaros en Occidente*, Universidad de Grenada, Grenade, 2013 ; édition sonore, PUF, 2014 ; trad. japonaise, éditions Hakusui-Sha, 2016.

6 – *Servir l'État barbare en Gaule franque*, Paris, Tallandier, 2013 ; trad. en espagnol *Servir al estado bárbaro*, UGR, Grenade, 2017

7 – *Les barbares* (dir.), Paris, PUF, 2016, 1.600 p. [Médaille du baron de Courcel, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2018] ; traduction en italien, *I Barbari*, LEG edizioni, 2018. 2<sup>e</sup> éd., Quadriga, 2020.

8 – *Confrontation, échanges et connaissance de l'Autre au nord et à l'est de l'Europe de la fin du VII<sup>e</sup> siècle au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, (dir. avec Sylvie Joye et Charles Mériaux), Rennes, PUR, 2017, 360 p.

9 – *L'Europe, encyclopédie historique*, en coll. avec Christophe Charle et Daniel Roche, Paris, Actes Sud, 2018, 2398 p. [Prix prince Louis de Polignac, Institut de France].

10 – *Le baptême de Clovis*, Paris, Gallimard, « Les journées qui ont fait la France », 2019 [Prix de la Dame à la Licorne, Musée de Cluny].

## 2. Éditions et traductions

1 – *Pirenne, Mahomet et Charlemagne*, « Préface, annotation et bibliographie », Paris, Tallandier, 2016.

2 – *Le dossier saint Léger*, (dir.), les Belles Lettres, La roue à livres, 2017, XXXX+146 p..

## 3. Édition d'actes de colloques

1 – *Le Bréviaire d'Alaric, aux origines du Code Civil*, dir Michel Rouche et Bruno Dumézil, Paris, PUPS, 2008, 368 p.

2 – *Le problème de la christianisation du monde antique*, dir. Hervé Inglebert, Sylvain Destephen et Bruno Dumézil, Picard, Paris, 2010.

3 – *Épistolaire politique I : Gouverner par les lettres*, dir. Laurent Vissière et Bruno Dumézil, Paris, PUPS, 2014, 280 p.

4 – *Des dieux civiques aux saints locaux*, dir. Jean-Pierre Caillet, Hervé Inglebert, Bruno Dumézil et Sylvain Destephen, Paris, Picard, 2016.

5 – *Épistolaire politique II : Authentiques et autographes*, dir. Bruno Dumézil et Laurent Vissière, Paris, PUPS, 2016, 254 p.

6 – *Épistolaire politique III : Art de la lettre et lettre d'art.*, dir. Paolo Cammarosano, Bruno Dumézil, Stéphane Gioanni, Laurent Vissière, Trieste- Rome, CERM-Ecole Française de Rome, 2016, 359 p.

7 – *Le prince chrétien de Constantin aux royautés barbares (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle)*, dir. Sylvain Destephen, Bruno Dumézil et Hervé Inglebert, Paris, Collège de France-CNRS, coll. Travaux et Mémoires 22/2, 2018.

8 – *Lettres et réseaux (Épistolaire politique IV)*, en coll. avec L. Vissière, dans *Le Moyen Âge, Revue de philologie et d'histoire CXXVI* (2/2020), p. 221-350.

9 – *Lettres et conflits (Epistola 3. Épistolaire politique V)*, en coll. avec Th. Deswarte et L. Vissière, Madrid, Casa de Velázquez, 2021.

#### 4. Ouvrages de vulgarisation

1 – *Les barbares expliqués à mon fils*, Paris, Le Seuil, 2010, 106 p. ; trad. bulgare : *Варварите - диалог с моя син*, Riva, 2010.

2 – *L'histoire de France sonore*, vol. 1, *Des origines à 888*, 4 CD, PUPS-Frémaux, 2012.

3 – *Charlemagne, guerrier et conquérant*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

4 – *Des Gaulois aux Carolingiens*, Paris, PUF (*Une histoire personnelle de la France*, 2013 ; rééd. dans *Une histoire de la France*, dir. Claude Gauvard, Puf, Quadrige, 2017, p. 9-166.

5 – *Les temps barbares, de la chute de Rome à Pépin le Bref*, en coll. avec Hugues Micol, « Histoire dessinée de la France » dir. Sylvain Venayre, Paris, La Découverte, 2018.

6 – *Charlemagne, biographie sonore*, 3 CD, PUPS-Frémaux, 2022.

7 – *Clovis*, en coll. avec V. Battagion, coll. « Ils ont fait l'Histoire », Fayard-Glénat, 2021 ; rééd. Le Monde, 2022.

## INTRODUCTION

En 1996, la France célèbre le quinzième centenaire du baptême de Clovis. Pour marquer l'occasion, le gouvernement voit les choses en grand. Il crée un Comité pour la commémoration des origines : de la Gaule à la France, placé sous l'autorité du président de la République, qui réunit des personnalités appartenant aux mondes politique, universitaire et religieux. De nombreuses manifestations culturelles sont prévues, notamment un grand colloque scientifique qui doit se tenir à Reims, ville du baptême. L'Éducation nationale s'engage à participer. En guise de point d'orgue, le pape annonce qu'il honorerait l'événement d'une visite pastorale.

Immédiatement, les critiques fusent. Les principaux mécontentements viennent du courant laïc, assez indifférent au fait que l'on célèbre un barbare conquérant, mais horrifié à l'idée qu'il s'agisse d'un catholique. Et d'un roi, qui plus est ! Quelques années après la commémoration de la Révolution française sous la houlette d'un gouvernement socialiste, l'honneur accordé à ce baptême apparaît comme la réponse d'une droite revenue au pouvoir. Un sénateur de gauche écrit au Premier ministre : « La République ne doit rien à Clovis et l'État, régi par les principes de laïcité, n'a pas à relayer l'idée selon laquelle la France serait le produit de la religion chrétienne. La France se caractérise par ses valeurs, par le pacte fondateur de 1789<sup>1</sup>. » Au nom des principes de séparation de l'Église et de l'État, certains

enseignants font savoir qu'ils envisagent de boycotter la célébration : la loi de 1905 leur paraît interdire la commémoration de 496. En somme, pour certains, le baptême de Clovis n'a rien à faire dans l'histoire de France.

Du côté gouvernemental, d'aucuns se disent que l'on s'est peut-être trop engagé pour une banale affaire de célébration nationale. Pour tenter d'apaiser la polémique, le chef de l'État souligne qu'il ne présidera ni ne soutiendra aucune cérémonie religieuse en l'honneur de la conversion de Clovis. Les festivités prévues pour commémorer le roi des Francs resteront républicaines ; elles sont d'ailleurs revues à la baisse, pour ne plus susciter la comparaison avec les commémorations de 1789. Rien n'y fait. Dans la presse, la polémique enfle et le Comité pour la commémoration des origines cristallise les oppositions en raison de la présence d'évêques en son sein. Évidemment, la venue de Jean-Paul II n'arrange rien ; en 1980, au Bourget, le pape avait tonné : « France, fille aimée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? » Pour sa venue à Reims, le souverain pontife pourrait se montrer encore plus explicite sur sa conception de l'identité française. On s'aperçoit soudain que la principale allocution pontificale est programmée le 22 septembre. Une partie de la gauche y voit une provocation : c'est là le jour anniversaire de la proclamation de la République, en 1792, comme si le pape entendait oblitérer la mémoire révolutionnaire et la remplacer par l'acte de naissance de la monarchie chrétienne<sup>2</sup> !

À vrai dire, même au sein de l'Église catholique, tout le monde ne se montre pas enchanté par la venue du pape. Les vieux gallicans rappellent que le roi Clovis a été baptisé par saint Remi, un prélat autochtone ; nul n'avait été besoin d'en appeler à Rome et à son envahissant pontife. Pendant les mois qui précèdent l'événement, l'évêque de Reims se voit contraint de multiplier les déclarations apaisantes : officiellement, le Saint-Père vient célébrer la conversion de l'individu nommé Clovis, et non celle d'une monarchie, d'un peuple ou d'un pays.

Et les universitaires ? *A priori*, ils ont tout pour se réjouir. Habitué aux budgets parcimonieux et aux séminaires clairsemés, les spécialistes du haut Moyen Âge se sont vu accorder d'importants moyens, avec la perspective d'une médiatisation assurée. Pour le colloque de Reims, tout ce que l'Europe compte de chercheurs sur Clovis et sa légende a été convié ; les rares oubliés en resteront mortifiés. Certains déclinent pourtant l'invitation, soit qu'ils réprouvent cette fastueuse commémoration, soit qu'ils doutent de sa pertinence : fixer l'anniversaire du baptême en 1996 laisse entendre que le baptême a eu lieu en 496, une date qui ne fait pas l'unanimité. En outre, est-il légitime de travailler sur un événement aussi ponctuel que la conversion d'un roi ? Les défenseurs d'un récit national scandé par les grands hommes s'opposent aux épigones de l'école des Annales, amateurs de temps long et d'histoire sociale. L'affaire Clovis offre aux deux camps l'occasion d'en découdre.

Lors de ce quinzième centenaire du baptême, le cœur du problème n'est bien sûr pas la conversion d'un obscur roi des Francs, mais l'identité même de la France. Quelles sont les valeurs fondatrices de l'unité nationale ? Existe-t-il une continuité entre le passé monarchique et le présent républicain ? Différents peuples ont-ils contribué à la synthèse nationale ? Et, surtout, doit-on reconnaître des racines chrétiennes à la France ? Sur toutes ces questions, le baptême de Clovis fournit un lieu d'affrontement moins sensible que l'exécution de Louis XVI ou la guerre de Vendée. Pourtant, les enjeux sont les mêmes.

Après coup, les principaux acteurs s'accorderont à reconnaître que la commémoration de 1996 fut une réussite : la foule était venue en masse à Reims, le pape s'était montré circonspect dans ses prises de parole et les chercheurs avaient produit de forts volumes scientifiques appelés à faire date<sup>3</sup>. Furent également publiées plusieurs biographies de Clovis, qui rencontrèrent de beaux succès de librairie. La controverse médiatique s'éteignit aussi vite qu'elle s'était allumée. Dans les mémoires, la

célébration du quinzième centenaire prit simplement sa place parmi les grandes commémorations qu'avait accomplies la Cinquième République<sup>4</sup>.

Clovis et son baptême restèrent les grands oubliés de l'événement. Le grand public ne retint que ce qu'il savait déjà : un jour de Noël, quelque part dans ces temps obscurs entre Antiquité et Moyen Âge, un roi des Francs était devenu chrétien dans la confession catholique. Bien qu'apocryphe, « Courbe-toi, fier Sicambre » demeura une phrase présente dans le recueil de citations de l'histoire de France, à côté de « Souviens-toi du vase de Soissons ». Les renouvellements des connaissances historiques et archéologiques ne reçurent pour leur part qu'un écho assourdi. Clovis put bientôt retomber dans un paisible oubli<sup>5</sup>.

☆

Le pays tel que nous le concevons aujourd'hui n'existe pas au moment du baptême de Clovis. L'espace dominé par les Francs mérovingiens ne correspond en rien à l'hexagone actuel ; langage, langue et système politique diffèrent profondément. Lire dans un manuel scolaire que « Clovis, roi des Francs, reçoit le baptême à Reims » suffit pourtant à évoquer une certaine idée de l'identité nationale : un dirigeant unique, une culture chrétienne dominante, un peuple homogène dont le nom s'est perpétué, un lieu de mémoire qui marque encore notre territoire. Il est d'autant plus naturel de faire du baptême de Clovis l'acte fondateur de la nation France que, dès le xiv<sup>e</sup> siècle, certains chroniqueurs l'envisagent en ce sens ; à ce moment, Vercingétorix n'avait pas encore été tiré de l'oubli.

Remarquons toutefois que les thèmes qui structurent notre image mentale du baptême de Clovis constituent des éléments historiques disjoints : le sacrement d'initiation des chrétiens, le peuple franc, la dynastie naissante des Mérovingiens, l'émergence de l'Église catholique des Gaules, les trente ans de règne d'un souverain romano-barbare, les premiers textes qui le

célébrent... Voilà autant de briques qu'il est possible de manipuler. Selon la façon dont on les assemble et la date précise que l'on assigne au baptême, la conversion de Clovis constitue une origine ou un achèvement, un détail ou une scène majeure de l'histoire.

Pour compliquer la situation, le baptême du roi des Francs n'a pas été raconté par ses acteurs ou ses spectateurs. Disons-le immédiatement : en bonne méthode, les sources demeurent insuffisantes pour reconstituer l'événement et, à plus forte raison, pour comprendre quelles ont pu être les motivations de son protagoniste. La scène n'est connue que par des commentateurs qui vivaient loin des faits, dans l'espace et, surtout, dans le temps. Les quelques minutes passées par Clovis dans l'eau baptismale ont été suivies par quinze siècles de réécriture. Ce sont ces histoires, poèmes, sculptures et tableaux qui ont réussi à faire d'une conversion mal documentée un sujet de discordance ou de fascination.

En 1964, les éditions Gallimard choisirent le baptême de Clovis comme la première des « Trente Journées » qui scandaient la construction de l'identité nationale. Georges Tessier composa pour l'occasion une étude qui exploitait, avec prudence et adresse, les chroniques composées entre le vi<sup>e</sup> et le ix<sup>e</sup> siècle ; ces textes faisaient de la conversion de Clovis le germe de la grande aventure des Francs, celle qui culminerait avec le sacre impérial de Charlemagne en l'an 800<sup>6</sup>. D'autres interprétations demeurent possibles, que ce soit en convoquant le témoignage de l'archéologie ou en proposant de nouvelles lectures des sources premières. D'autres dates peuvent aussi être avancées ; Georges Tessier soulignait déjà la fragilité de nos certitudes quant à celle du 25 décembre 496. Le champ du possible est large. Mais à partir du moment où nous choisissons de fixer une année et de préciser un contexte pour le baptême de Clovis, les sentiers cessent de bifurquer. Le chemin nous mène inexorablement vers une destination : le baptême de Clovis constitue un événement essentiel de l'histoire, une

illusion de la mémoire ou une falsification des origines. Rien n'est sans doute aussi assuré.

Moins qu'une nouvelle solution, ce livre se veut une autre façon de formuler une énigme posée depuis plus de mille cinq cents ans.

## L'ÉVÉNEMENT

La scène se déroule pendant la nuit de Noël. Laissons pour l'instant de côté la question de l'année ; on y reviendra. Disons autour de l'an 500, plus d'une génération après la disparition de l'Empire romain d'Occident. Le lieu n'est pas non plus certain. Une tradition presque unanime situe le baptême de Clovis à Reims, mais le premier texte à mentionner explicitement cette ville ne date que des années 660, soit un siècle et demi après les événements. Dans un contexte aussi incertains, mieux vaut d'abord se porter sur ce jour de Noël, une de nos rares certitudes sur cet événement par ailleurs fuyant.

*La nuit du roi*

Aux <sup>v</sup>e et <sup>vi</sup>e siècles, le droit de l'Église, que l'on appelle le droit canon, ne proposait qu'une seule date possible pour l'administration du baptême : la fête de Pâques. Il n'y avait que les grands malades, les possédés et les nouveau-nés fragiles à pouvoir bénéficier du sacrement dans l'urgence, à tout moment de l'année. Vers l'an 600, en Italie, il fallait encore une dérogation du pape pour baptiser les adultes un jour de dimanche ordinaire<sup>1</sup>. En Gaule, les usages avaient certes un peu plus de souplesse. Différents témoignages montrent qu'il était possible d'obtenir l'administration du sacrement pour la Pentecôte ou la



Noël, ou encore, plus rarement, pour la Saint-Jean et quelques autres fêtes majeures du calendrier local<sup>2</sup>.

Sur l'ensemble des dates possibles, Noël ne constituait pas la plus prestigieuse. Pour les Pères de l'Église, la Résurrection du Christ représentait un mystère beaucoup plus fascinant que son Incarnation. Aussi la célébration du temps pascal l'emportait-elle en faste sur tout autre moment de l'année liturgique. Quant aux grandes controverses touchant au calendrier chrétien, elles concernèrent souvent la détermination de la date de Pâques, et jamais la Nativité.

Clovis fut pourtant baptisé à la Noël. Il est peu probable que le roi ait été malade et que l'on ait craint pour sa vie : on sait que la cour prépara avec soin l'événement et qu'elle envoya des messagers au loin. Rien n'indique une cérémonie organisée à la va-vite. Dans ce choix étonnant d'un jour de décembre, sans doute doit-on deviner une volonté de concilier les normes de l'Église et les exigences de l'agenda royal. En effet, Pâques, bien que légèrement mobile dans le calendrier civil, avait le fâcheux défaut d'être célébré au début du printemps. C'était là le moment où s'ouvrait la saison de la guerre. Et que dire de la Pentecôte et de la Saint-Jean ? À cette époque de l'année, l'herbe était verte, les montures trouvaient partout à se nourrir et tout invitait à mener des expéditions lointaines. Or le roi des Francs avait besoin de guerroyer pour asseoir sa légitimité, tout comme ses hommes avaient besoin de pillages pour compléter leurs revenus. Il eût été maladroit — et sans doute très impopulaire — d'immobiliser l'armée à la belle saison.

En décembre, les guerriers n'étaient pas les seuls à hiverner. Les évènements gaulois, dont beaucoup accusaient le poids des ans, rechignaient à se déplacer et préféreraient rester à l'abri des murs de leur cité jusqu'au retour des beaux jours. Les grands conciles devaient donc être convoqués à la fin du printemps ou au début de l'automne. Et encore fallait-il les tenir dans une localité dont le climat inspirerait confiance. Sinon, l'organisateur de la réunion pouvait s'attendre à voir se multiplier les « maladies

diplomatiques », à moins qu'il ne reçût les lettres outragées de ses confrères les plus frileux ou les plus irritables. Il est vrai qu'un voyage à la mauvaise saison n'avait rien d'une partie de plaisir. À la fin du VI<sup>e</sup> siècle, un témoin rapporte les désagréments encourus par des prélats qui s'étaient réunis au milieu de l'automne dans une Lorraine douchée par les pluies, où les chemins étaient devenus impraticables<sup>3</sup>. Si les évêques avaient alors fait l'effort de s'assembler, c'était uniquement parce que le Palais l'avait exigé, et aussi peut-être parce que le concile visait à déposer un collègue particulièrement impopulaire. Mais nul ne se déplaçait à la mauvaise saison s'il pouvait l'éviter. Même quand Clovis perdit sa sœur, saint Remi préféra faire porter ses condoléances par l'un de ses prêtres. Pris de remords, l'évêque de Reims ajouta à sa lettre : « Si vous m'ordonnez de venir par le biais de ce messager, je mépriserais les rigueurs de l'hiver, je ne tiendrai pour rien le froid, je passerai outre la pénibilité du voyage, je ferai tous les efforts pour vous retrouver, avec l'aide du Seigneur<sup>4</sup>. » Sans doute espérait-il que Clovis s'en tint à cette déclaration de bonne volonté.

Même si Remi était un homme particulièrement casanier — et, avouons-le, c'est surtout pour cette raison que l'on suppose que le baptême eut lieu à Reims<sup>5</sup> —, beaucoup d'évêques durent renâcler quand, à la fin de l'automne un messager se présenta pour les convier à participer au baptême du roi des Francs. Pendant le début de son règne, Clovis avait accumulé les mauvais coups et, même s'il avait dans l'ensemble respecté le clergé, sa réputation était des plus douteuses. Circonstance aggravante, la célébration devait avoir lieu dans cette obscure Gaule du Nord que les Méridionaux disaient peuplée de loups, d'ours et de barbares. Même les lettrés y avaient la réputation d'être moins lettrés qu'ailleurs. Un flatteur quelque peu ironique écrivit un jour à Remi qu'il était extraordinaire de voir un homme de cette région capable de construire des phrases qui étaient toutes grammaticalement correctes<sup>6</sup>.

Parmi les évêques qui décidèrent de ne pas faire le déplacement figurait un certain Alcimius Ecdicius Avitus, vieil aristocrate romain qui occupa le prestigieux siège épiscopal de Vienne, dans la vallée du Rhône, entre 490 environ et 518<sup>7</sup>. Les historiens francophones lui donnent le nom d'Avit de Vienne. Outre les frimas de décembre, notre homme avait probablement des raisons politiques de ne pas se rendre au baptême, on y reviendra. Mais il ne put faire l'économie d'une lettre destinée à présenter à la fois ses félicitations à Clovis et ses excuses pour son absence à la cérémonie. Plutôt que de composer cette réponse dans l'urgence — les messagers étant toujours pressés et les intellectuels lents —, Avit de Vienne laissa passer la Noël. Puis, au retour des beaux jours sans doute, il adressa une lettre chaleureuse au roi des Francs. Par chance, ce message a été partiellement conservé. En voici le passage central :

La Grèce peut se réjouir d'avoir comme prince l'un des nôtres ; mais elle n'est plus la seule à mériter d'obtenir le don d'une si grande faveur : sa gloire alors illumine la Terre et, dans les contrées de l'Occident, respandit sur un roi la clarté d'un astre qui n'est pas nouveau. Comme il convenait, l'éclat de cette lumière a commencé avec la Nativité de notre Rédempteur, pour que, par un juste enchaînement, l'eau régénératrice vous enfantât au Salut ce jour où le monde accueillit le Seigneur du Ciel qui était né pour sa rédemption. Donc, que le jour où l'on célèbre la naissance du Seigneur soit aussi le vôtre, c'est-à-dire celui où vous êtes né au Christ, celui où le Christ est né au monde, celui où vous avez consacré votre âme à Dieu, votre vie à vos contemporains, votre renommée à la postérité. Que dire maintenant de la très glorieuse solennité elle-même de votre régénération ? Si physiquement, je ne me suis pas rendu à la célébration, cependant je n'ai pas manqué de partager vos joies, puisque la bonté divine a accordé aussi à notre région cette satisfaction d'avoir vu arriver jusqu'à nous un message d'une très haute humilité, avec laquelle vous annonciez que vous étiez catéchumène (*competentem*). Ainsi, après cette espérance, la sainte nuit nous a trouvé sans inquiétude pour vous. En effet, nous devisions à part nous et réfléchissions au

sens de cette cérémonie où la troupe nombreuse des pontifes assemblés dans la pompe du service sacré ranimait les membres d'un roi des eaux de la vie, où la tête redoutable aux nations se courbait devant les serviteurs de Dieu, où la chevelure nourrie sous le heaume se couvrait du casque salulaire de la sainte onction, où, une fois ôté le revêtement de la cuirasse, des membres immaculés resplendissaient d'une blancheur semblable à celle des vêtements. Cette souplesse de vos vêtements fera — comme vous le croyez, ô le plus florissant des rois — oui, elle fera que pour vous, par la suite, la rigidité de vos armes ait plus de force. Mais je voudrais ajouter quelque exhortation à vos louanges, si quelque chose échappait à votre savoir ou à votre vigilance. Est-ce que nous prêcherons la foi à un parfait, elle que vous avez vue sans prédicateur avant d'être parfait ? Ou peut-être l'humilité, dont vous faites preuve à notre égard depuis longtemps par votre respect et que maintenant vous nous devez au plus haut point par votre conversion (*professio*)<sup>8</sup> ?

C'est en interrogeant — et, à l'occasion, en torturant — ce bref passage que les historiens ont essayé de reconstituer ce qu'a pu être le baptême du roi des Francs.

### *Ceci n'est pas un baptême*

Avant de suivre Clovis dans la piscine baptismale, arrêtons-nous un instant sur le morceau de bravoure d'Avit de Vienne. Ce texte ne constitue pas un compte rendu objectif du baptême, mais une simple missive. Le genre littéraire, la langue, les conditions d'écriture et la façon dont elle nous est parvenue constituent autant d'écrans qui s'interposent entre les événements et l'intelligence que nous pouvons en avoir. La distance se montre ici considérable. Et même si ce filtre peut à l'occasion s'avérer précieux pour reconstituer le contexte culturel et intellectuel du premier Moyen Âge, il ne s'agit pas d'oublier sa présence.

En soi, il n'est pas anormal que le seul document contemporain du baptême de Clovis soit une lettre. À partir de la fin du

IV<sup>e</sup> siècle, mais de façon encore plus nette à partir du milieu du V<sup>e</sup> siècle, l'écriture épistolaire était devenue le genre littéraire dominant en Occident. Beaucoup d'autres formes avaient en revanche décliné, notamment l'écriture de l'histoire. Dans les années 470, l'évêque Sidoine Apollinaire de Clermont déclara ainsi qu'il refusait de composer un récit de son temps, préférant publier année après année les volumes de son imposante correspondance. Cette importance donnée à un genre jusque-là mineur peut se lire comme une conséquence de la désintégration de l'Empire romain : comme le cloisonnement des espaces limitait les possibilités de rencontres physiques, la lettre devint le vecteur majeur de la culture et de la sociabilité. Saint Ambroise parlait déjà des correspondances comme d'un « dialogue entre absents », et Avit construit son message comme la discussion amicale qu'il aurait pu avoir avec Clovis. Le développement sans précédent de l'art épistolaire constitue aussi un effet secondaire de la christianisation : l'épître, dont le Nouveau Testament montrait toutes les potentialités, représentait longtemps le principal élément d'unité entre des communautés chrétiennes éloignées. Après la disparition de l'Empire romain, la communion entre les Églises régionales n'existait plus que par cet échange régulier d'informations, de lamentations ou de vœux de salut. Ajoutons que l'Antiquité tardive avait connu une transformation des goûts, qui amenait à préférer des formes miniatures. Qu'il s'agisse d'art somptuaire ou de compositions littéraires, la préciosité l'emportait maintenant sur le volume : tout comme les panneaux d'ivoire délicatement ciselés avaient remplacé les grandes statues, les petites missives au style poli étaient préférées aux longs panegyriques. En somme, servir les belles lettres passait désormais par l'écriture de belles lettres, un art où Avit de Vienne excellait.

Pour notre bonheur, les correspondances des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles nous ont été préservées en assez grande quantité. Elles étaient en effet perçues comme des modèles littéraires à imiter ou, à l'occasion, comme les reliques de leurs saints rédacteurs ; on connaît même des cas où l'encre des souscriptions était infusée dans de

l'eau puis bue pour servir de remède. Pour notre malheur, le contenu de ces lettres apparaît assez peu nourrissant : pas de dates, peu de faits politiques ou sociaux majeurs, mais beaucoup de généralités, de potins mondains ou de sentiments exprimés. Plus les correspondants sont intimes et plus la matière semble se déliter jusqu'à se réduire à des fioritures stylistiques autour d'une teneur qui se résume en quelques mots. Les recueils de correspondance du haut Moyen Âge ont à ce titre été conspués par les historiens positivistes du XIX<sup>e</sup> siècle, qui pestèrent devant tant de pages creuses pour des siècles si mal documentés. Plus récemment, on a forgé le terme d'« épistolographie » pour décrire cette curieuse forme littéraire : l'art d'écrire des lettres dans le seul but d'écrire des lettres. Les correspondances du temps de Clovis sont par conséquent étudiées à la lumière des réseaux sociaux actuels : la gestion de la liste d'amis et la création de nouveaux contacts l'emporteraient sur le contenu réel de l'échange. Autant dire qu'au regard de la production courante des environs de l'an 500 le message d'Avit de Vienne au roi des Francs se révèle un texte particulièrement dense.

Reste à savoir ce que la missive contenait vraiment. La lettre originale était sans doute écrite sur du papyrus, un support qui reste dominant en Gaule jusqu'au début du VII<sup>e</sup> siècle ; très fragile sous nos climats, ce matériau n'a que très peu de chances de résister au passage du temps. Aussi la lettre d'Avit fut-elle recopiée à plusieurs reprises. Aujourd'hui, elle n'est conservée que par un unique manuscrit sur parchemin datant du XIII<sup>e</sup> siècle, qui constitue la copie d'un recueil antérieur, lequel contenait une sélection de lettres issues de la collection primitive d'Avit<sup>9</sup>. De la missive envoyée à Clovis à l'exemplaire aujourd'hui conservé, au moins quatre mains successives sont ainsi intervenues, sur six siècles. Dans ce long processus de transmission, chaque étape a entraîné une perte d'information. Par exemple, les adresses originales des lettres ont été au mieux résumées, au pire confondues ou perdues. Rien ne prouve donc avec certitude que le destinataire de la lettre n° 42 d'Avit était bien Clovis. Quand

bien même le texte traiterait du roi des Francs, ce qui semble tout de même très vraisemblable, il faut souligner que le feuillet original avait été préservé parmi les dossiers de l'expéditeur, et non parmi ceux du destinataire. Or les lettres d'Avit furent rassemblées après la mort de l'évêque de Vienne par un secrétaire qui tenta de transformer les archives informelles du défunt en une collection épistolaire acceptable. Mais cette compilation fut réalisée sans grand soin. Parmi les pièces transmises comme lettres d'Avit, on trouve plusieurs travaux préparatoires à des traités théologiques, des fragments de missives écrites au nom d'autres correspondants et des brouillons de messages qui n'ont sans doute jamais été expédiés<sup>10</sup>. Bref, il n'est pas certain que Clovis ait jamais reçu la lettre telle que nous la conservons.

Même à considérer qu'il soit authentique et qu'il ait été envoyé, ce texte appartient à un genre littéraire extrêmement codifié. Les épistolographes étaient en effet tenus par une série de règles qui déterminaient leur composition beaucoup plus que le sujet qu'ils cherchaient à traiter<sup>11</sup>. En premier lieu, une lettre devait répondre à l'impératif de *brevitas*, c'est-à-dire de concision : en théorie, elle devait couvrir le recto d'une seule page. Par conséquent, il était hors de question qu'Avit s'étende sur des informations qu'il pouvait confier à la mémoire du porteur de la lettre. Ensuite, comme il s'agissait d'éblouir le correspondant en peu de mots, la composition suivait la règle de la *variatio*, qui poussait à ne jamais répéter exactement le même terme pour plutôt explorer l'intégralité d'un champ lexical. Au besoin, il était possible de recourir à des archaïsmes, à des néologismes ou à des emprunts au grec. Au VII<sup>e</sup> siècle, un humoriste qui se faisait appeler Virgile composa un traité de grammaire où il expliquait qu'il existait douze moyens, tous abracadabrants, de remplacer le mot « feu » par un terme plus élégant. De son côté, Avit se contenta modestement de cinq mots ou périphrases pour désigner le moment de Noël. Si la *variatio* pratiquée par les contemporains de Clovis est parfois déconcertante, notons qu'elle a

survécu en français actuel. Les journalistes parleront ainsi de « cité phocéenne » pour éviter de répéter « Marseille », ou de « primat des Gaules » pour l'archevêque de Lyon, ce qui surprend toujours les anglophones.

Même en faisant la part de la *brevitas* et de la *variatio*, la prose utilisée par les épistolographes du VI<sup>e</sup> siècle est, avouons-le, passablement complexe. La correspondance d'Avit de Vienne a ainsi fait l'objet de plusieurs campagnes de traduction, dont les résultats, très différents, montrent la difficulté à comprendre ce que l'évêque voulait signifier à ses correspondants. Le problème vient d'abord de l'usage du style allusif. Dès qu'un sujet délicat risque d'apparaître, Avit préfère utiliser une métaphore ou une circonlocution. Cette prudence se révélait nécessaire : en cas de procès, les correspondances étaient sollicitées et, au VI<sup>e</sup> siècle, plusieurs prélats furent condamnés sur la base de lettres trop explicites. Ce fut par exemple pour cette raison que Césaire d'Arles, correspondant et rival d'Avit, fut exilé en 505<sup>12</sup>. Même les expressions chantournées pouvaient être dangereuses. En 590, un évêque fut déposé après l'expertise d'une lettre qui contenait la phrase « Tant que la racine d'une plante n'a pas été coupée, la tige qui est sortie de terre ne se dessèche pas<sup>13</sup> » ; certains y avaient vu un appel au meurtre de la reine mère. Un épistolier prudent devait donc rester très vague. Au demeurant, les allusions servaient aussi à entretenir une complicité, souvent humoristique, autour de références partagées. Comme nous ignorons généralement ce qui se cache derrière ces connivences, nous perdons tout le sel de ces textes. Dans le cas de la lettre d'Avit à Clovis, beaucoup de phrases restent totalement opaques. Par exemple, les spécialistes discutent encore pour comprendre quel est cet « astre qui n'est pas nouveau » qui serait apparu au-dessus du roi au moment du baptême : l'évêque de Vienne désigne-t-il par là le Christ et, par métonymie, le catholicisme ? Ou doit-on deviner une faveur particulière octroyée à Clovis par l'Empire d'Orient (là où le soleil se lève) ? S'agit-il d'une comète rappelant l'étoile

des mages ? Ou cet astre est-il simplement le Soleil, qui remonte dans le ciel dès la fin du mois de décembre ?

Pour ajouter à la difficulté, le latin utilisé par Avit de Vienne n'est pas des plus limpides. Notre épistolier raffole d'une figure de style, l'hyperbate, qui consiste à éloigner dans la phrase les mots qui sont grammaticalement corrélés : l'adjectif se trouve séparé de son nom, le relatif est renvoyé plusieurs lignes après son substantif, tandis que la proposition principale se trouve entrecoupée de multiples subordonnées qui se recouvrent l'une l'autre comme des poupées gigognes. Avec espièglerie, Virgile le Grammairien souligne qu'il serait encore possible d'améliorer le procédé en découpant les mots en différents phonèmes que l'on ventilerait aux quatre coins de la phrase.

Sans qu'il soit besoin d'en arriver là, un lecteur bon latiniste devait déjà lire et relire le message adressé à Clovis pour parvenir à en saisir le sens. Cette complexité constituait une marque de respect, voire d'affection. Une lettre délicieusement tarabiscotée était en effet une pièce que son auteur avait longuement travaillée jusqu'à en faire un cadeau précieux. Certes, tout le monde n'était pas capable d'écriture d'une façon aussi raffinée. L'évêque Sidoine Apollinaire de Clermont disait de son collègue Remi de Reims que sa prose était « coulante, lisse, arrondie de toutes les manières [...] comme la surface du cristal ou de l'onyx sur laquelle le doigt glisse sans que l'ongle heurte un obstacle<sup>14</sup> » ; c'était là un jugement d'une méchanceté consommée.

Chez les meilleurs épistoliers, la lettre se condensait en une seule phrase, interminable et inextricable. Avit était conscient de l'obscurité qui en résultait. Quand on lui demanda son avis sur un message diplomatique envoyé à Constantinople, il répondit qu'il n'était pas certain qu'un Grec y comprendrait quelque chose et que, exceptionnellement, il serait peut-être bon d'être plus clair<sup>15</sup>. Toutefois, dans sa missive au roi des Francs, l'évêque de Vienne n'a pas ménagé sa plume. Clovis pouvait-il être sensible à un tel maelström grammatical ? Disons qu'en jugeant son correspondant capable d'apprécier cette lettre, et éven-

tiellement de la comprendre, l'évêque de Vienne flattait le roi. L'extrême complexité d'un tel art épistolaire représentait un code de reconnaissance au sein de petits cercles qui ne s'ouvraient pas à l'ordinaire aux barbares ou aux parvenus.

Les malheureux scribes travaillant après l'époque mérovingienne se montrèrent en revanche décontenancés par cette étrange prose qu'on les avait chargés de recopier. Souvent, ils essayèrent de corriger les mots et les tournures qu'ils ne comprenaient plus. Ajoutons qu'à partir de l'an 800 les écritures du VI<sup>e</sup> siècle étaient devenues pour partie indéchiffrables : la graphie des lettres avait changé, la grammaire avait connu de fortes évolutions et, pire encore, le système d'abréviations s'était modifié. Nous avons conservé quelques fragments de lettres d'Avit de Vienne sur un papyrus du VI<sup>e</sup> siècle ; on peut y voir, entre les lignes, les efforts d'un lecteur lyonnais du IX<sup>e</sup> siècle, le diacre Florus, qui transcrivit dans sa propre écriture les mots qu'il avait réussi à déchiffrer et auxquels il s'efforça d'ajouter une ponctuation cohérente<sup>16</sup>. Le résultat est loin d'être parfait. Quant aux lettres envoyées par Remi de Reims à Clovis, nous les possédons transcrites par un moine des années 820, qui souffrit beaucoup et écrivit dans la marge de petits *r* là où il pensait qu'il fallait encore chercher (*require*) pour parvenir à faire sens.

Gardons-le en mémoire : pour reconstituer le baptême de Clovis, et plus largement son règne, nous nous fondons sur une douzaine de lettres dont les premiers lecteurs n'avaient peut-être pas compris le fin mot, et qui furent reproduites, des siècles plus tard, par des copistes qui lisaient à grand-peine leurs originaux.

☆

Même à négliger ces problèmes de transmission, la lettre d'Avit de Vienne constitue une œuvre d'art, et c'est ainsi qu'il faut la considérer. Le corps blanc du roi, sa chevelure libérée du casque, l'eau qui ruisselle... Tout cela a l'air extrêmement pictu-

ral et a inspiré à ce titre les illustrateurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. De fait, le passage correspond à une figure de style, l'*ekphrasis*, que les orateurs antiques considéraient comme le chef-d'œuvre de la rhétorique. Elle consistait à produire une description si suggestive que le lecteur ou l'auditeur avait l'impression d'avoir la scène devant les yeux. Si l'on en croit les théoriciens du discours, cet effet de réel permettait de divertir pour mieux convaincre, entre deux moments argumentatifs. *Placere, docere, movere* (« plaire, enseigner, émouvoir ») : telles étaient en effet les trois composantes de l'art rhétorique antique. Avit de Vienne avait reçu sa formation dans les dernières écoles romaines et il appartenait à un milieu rompu à cet art oratoire. Dans sa lettre, l'*ekphrasis* sert la fonction attendue de séduction, entre un prologue qui présente une argumentation délicate et une péroraison émouvante sur la diffusion de la foi.

Notons enfin que, si Avit a bien reçu un message peu de temps avant le baptême, il n'a pas vu la cérémonie et n'a visiblement pas eu accès à un compte rendu oral ou écrit. Il dépeint donc un baptême idéal et ce n'est qu'en creux, dans les silences ou dans les excès de précision de la lettre, que l'on peut tenter de deviner les aspérités du réel.

#### *Une cérémonie presque ordinaire*

Quand le roi des Francs descendit dans l'eau, le rituel d'initiation chrétienne auquel il allait se livrer représentait l'aboutissement de cinq siècles de maturation. En lui-même, le baptême constituait un sacrement d'une haute antiquité dont les modalités apparaissent fixées par le Christ dans l'Évangile<sup>17</sup>. Toutefois, les prescriptions scripturaires restaient assez vagues et l'Église était progressivement intervenue pour préciser le cadre canonique et liturgique de la célébration. Tout en restant sujet à des variations locales, le rituel baptismal s'était stabilisé chez les catholiques au cours des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Avit pouvait ainsi

gloser sans crainte sur le déroulement supposé d'une scène qu'il connaissait bien pour y présider chaque année dans sa propre église de Vienne.

La première étape du baptême était celle de la catéchèse préparatoire. Le candidat à l'initiation recevait alors un enseignement de base qui lui permettait de découvrir le Christ, la morale chrétienne et le destin de l'âme, tout en obtenant un rapide aperçu du contenu de l'Écriture sainte. Normalement, l'évêque se chargeait de cette formation, mais il pouvait aussi la déléguer à certains membres de son clergé, de préférence aux exorcistes ; ces derniers avaient en effet pour fonction de réciter des formules chassant le démon du futur baptisé. Pendant la catéchèse, plusieurs prières devaient être apprises, tels le Notre Père et le symbole de Nicée-Constantinople. À l'issue de la catéchèse, les connaissances et la sincérité du postulant étaient examinées par l'évêque. Pour les personnes suspectes de duplicité — tout spécialement les juifs —, une période probatoire de deux ans pouvait être imposée. Enfin, si le candidat donnait satisfaction, on inscrivait son nom sur la liste des *competentes*, c'est-à-dire des personnes qui sollicitaient le sacrement pour la prochaine grande fête liturgique. Entre-temps, on attendait du futur baptisé qu'il pratique des jeûnes et des veillées de prière, tout en recevant plusieurs exorcismes et onctions d'huile sainte.

À en croire la lettre d'Avit de Vienne, le roi des Francs avait envoyé des messagers pour informer les évêques gaulois de son inscription parmi les *competentes*. Clovis semble toutefois avoir négligé les procédures convenues puisque aucun clerc ne s'était chargé de lui prêcher l'Évangile. Avit s'en trouva réduit à déclarer qu'une telle préparation paraissait de toute façon inutile, tant la foi du roi était grande.

Même si l'on conçoit qu'un souverain puisse bénéficier d'une procédure accélérée, la catéchèse initiale semble avoir été en perte de vitesse dans la Gaule de l'an 500. Une des raisons était la multiplication des baptêmes d'enfants. La pratique existait

tait dès les premiers siècles du christianisme, mais elle s'était beaucoup développée depuis le IV<sup>e</sup> siècle. Après quelques hésitations, saint Augustin l'avait approuvée puisqu'elle permettait d'arracher des âmes à l'enfer. Seul le baptême libérait du péché originel ; sans lui, il n'y avait aucun espoir de salut. Cette urgence poussait à ne pas attendre Pâques pour procéder à l'initiation des malades ou des nouveau-nés. Les évêques gaulois s'en irritaient parfois, observant que les parents amenaient des enfants sains se faire baptiser « presque à tous les jours de fête et aux anniversaires des martyrs, si bien qu'au saint jour de Pâques il s'en trouve à peine deux ou trois pour être régénérés par l'eau et l'Esprit saint<sup>18</sup> ». De fait, les enfants que Clovis eut de Clotilde reçurent le baptême peu après la naissance, comme la plupart des chrétiens — deux d'entre eux furent même baptisés avant leur père. Dans le cas d'un adulte qui se convertissait, il était pourtant d'usage d'attendre la date canonique de Pâques. Un baptême à Noël était, on l'a dit, une bizarrerie. Pour désarmer la critique, Avit de Vienne s'attacha à expliquer en quoi l'anniversaire de la naissance du Christ constituait une date parfaite, quoiqu'un peu inhabituelle.

En vérité, même pour les baptêmes d'adultes, les normes de l'Église se relâchaient. Dans les textes canoniques mérovingiens, le rappel des prescriptions antiques laisse deviner la multiplication des infractions. Les sermons de Césaire d'Arles dénoncent même un laisser-aller généralisé, entre les personnes qui négligeaient d'assister à la catéchèse et celles qui oublièrent jusqu'au dernier moment l'inscription parmi les *competentes*<sup>19</sup>. Ces fraudeurs ne prenaient pas grand risque car, même si la préparation n'était pas suivie à la lettre, le baptême restait valide aux yeux de l'Église catholique, pour peu qu'il soit délivré de façon canonique<sup>20</sup>. Dans le cas de Clovis, un baptême à la Noël et sans instruction préparatoire constituait donc une anomalie, mais en aucun cas un motif de scandale.

L'administration du sacrement proprement dit se déroulait pendant la « vigile » du jour choisi, soit entre la tombée de

la nuit précédente et l'aube. Transposé dans notre calendrier civil actuel, le baptême de Clovis commença par conséquent la veille du jour de Noël. Si, comme le veut la tradition, le roi descendit le premier dans la piscine baptismale, il fut baptisé un 24 décembre au soir, et non un 25 décembre. Avit parle à ce propos d'une « sainte nuit » dont on peut deviner le déroulement. D'abord, Clovis se déshabilla entièrement, ce qui lui permit de prendre l'entière mesure du rite de passage qu'il allait accomplir. Avit souligne l'éclat des chairs ; dans une société où la nudité complète était exceptionnelle, et généralement réservée à des rituels d'humiliation, on conçoit le caractère choquant d'une telle scène. Apparaître publiquement sans ses armes était tout aussi rare. Chez les Francs, l'attirail du guerrier constituait la marque d'appartenance à l'élite et les hommes libres ne s'en départissaient jamais, pas même dans la tombe. Même s'il joue sur un passage de saint Paul<sup>21</sup>, Avit choisit, peut-être à dessein, de parler à Clovis du « casque » et de la « cuirasse », deux protections coûteuses que l'on ne retrouve que dans les sépultures franques les plus riches, et qui constituaient un signe de distinction particulier. En s'en privant, le roi devenait un homme ordinaire sous le regard de Dieu et des clercs.

Une fois dépourvu de ses habits, chaque catéchumène recevait une nouvelle onction d'huile sainte puis entrait seul dans l'eau. Une dernière fois, il renonçait au diable. S'ensuivait un dialogue avec l'officiant, sous la forme de trois questions portant généralement sur sa foi en Dieu, en le Christ et en le Saint-Esprit<sup>22</sup>. Il y répondait chaque fois par « Je crois ». Dans la célébration baptismale, l'échange verbal était jugé si important que les évêques gaulois du V<sup>e</sup> siècle avaient éprouvé le besoin de légiférer sur plusieurs cas limites, tel celui des muets. Chez eux, la parole pouvait être remplacée par un geste. Dans tous les cas, les réponses exprimées en public par le catéchumène constituaient un pacte liant éternellement l'homme à Dieu : une fois administré, le baptême était irrévocable. Les indécis pouvaient en revanche renoncer jusqu'au dernier moment ; vers 700, on

racontait que le roi des Frisons avait mis un pied dans la piscine baptismale, mais qu'il l'avait prestement retiré après avoir appris que le paradis chrétien était peuplé de pauvres.

Les trois interrogations baptismales étaient scandées par trois immersions. La plupart des Pères de l'Église interprétaient ce passage par l'eau moins comme une purification des péchés que comme une nouvelle naissance<sup>23</sup> ; c'est d'ailleurs ainsi qu'Avit commente la scène à l'adresse de Clovis. Sur un plan purement pratique, il fallait disposer d'une quantité d'eau appréciable. Si les baptêmes dans des rivières n'étaient pas inconnus de l'Antiquité, la scène se déroulait généralement dans le baptistère, un édifice spécialement affecté à cette fin. Situé à proximité immédiate de la cathédrale, il prenait souvent en Gaule la forme d'un polygone régulier, avec une nette préférence pour l'octogone. En son centre se trouvait un large bassin doté de marches par lesquelles le catéchumène descendait dans l'eau. À partir du VI<sup>e</sup> siècle, la raréfaction des baptêmes d'adultes amena toutefois à réduire progressivement la taille de cette piscine ; on en maçonna l'intérieur jusqu'à ne plus laisser qu'une simple vasque destinée aux enfants. À terme, le baptême des nouveau-nés devint universel et enleva beaucoup d'intérêt au baptistère, qui disparut souvent lors des réaménagements des époques romane ou gothique. On a retrouvé sous la nef de l'actuelle cathédrale de Reims un bâtiment disposant d'un système d'adduction d'eau. Édifié à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou au début du V<sup>e</sup> siècle, il fut plusieurs fois modifié et peut légitimement être interprété comme un baptistère. Si Clovis a été baptisé à Reims, ce fut sans doute en ce lieu. Il n'en reste pas moins que l'archéologie atteste aussi la présence de baptistères dans des sites ruraux, et l'on connaît plusieurs rois éminents qui furent initiés dans ces édifices campagnards ; le plus célèbre est un arrière-petit-fils de Clovis, Clotaire II, qui reçut le baptême à Nanterre en 591.

Dans la cité épiscopale comme dans les paroisses, la relative exigüité des baptistères posait des difficultés pratiques quand

un nombre important de *competentes* se présentaient en même temps. À Arles, au début du VII<sup>e</sup> siècle, le clergé peinait à y circuler le jour de Pâques et les vases liturgiques risquaient en permanence d'être renversés ou piétinés par l'assistance<sup>24</sup>. En outre, même avec plusieurs clercs officiant conjointement, le rituel restait individuel. Il prenait donc du temps et il n'était guère envisageable de baptiser plusieurs milliers de personnes en une seule nuit. Au VIII<sup>e</sup> siècle, Bède le Vénéérable rapporte qu'il fallut à un missionnaire isolé trente-six jours pour baptiser toute la cour du petit royaume de Northumbrie<sup>25</sup>. Si Clovis se fit accompagner pendant cette nuit de Noël, il faut sans doute imaginer que ce fut par un groupe réduit de personnes.

Une difficulté supplémentaire était posée par la nudité des *competentes*, lorsque ceux-ci étaient adultes et se partageaient entre les deux sexes. De fait, Clovis fut assez vraisemblablement baptisé avec l'une de ses sœurs. Or ni les chrétiens ni les païens ne plaisaient en matière de pudeur ; de lourdes amendes frappaient les hommes qui regardaient là où il ne fallait pas. Les tableaux montrant Clovis barbotant dans la piscine baptismale entouré d'une horde de femmes nues ne témoignent à ce titre que de fantasmes modernes teintés d'orientalisme. Pour surmonter la difficulté, l'Église antique avait développé une forme féminine de cléricature, l'ordre des diaconesses. Ces dames recevaient une consécration qui leur permettait de préparer les femmes à l'initiation chrétienne. Les diaconesses étaient toutefois en voie de disparition en Gaule dès l'époque de Clovis, signe d'une masculinisation du clergé sans doute, mais aussi de la raréfaction des baptêmes des adultes et des contraintes qui en découlaient.

Une fois remontés de la piscine, les néophytes, hommes et femmes, étaient à nouveau oints. Cette fois, l'officiant utilisait du chrême, un mélange d'huile sainte et de baume. Lorsque des chrétiens issus d'autres confessions se convertissaient à la foi catholique, ce rituel — la chrismation — constituait le seul signe d'intégration. Les catholiques ne rebaptisaient pas en



effet les chrétiens hétérodoxes ; si Clovis a été baptisé, c'est une preuve qu'il n'était pas tenu pour hérétique auparavant. Une fois l'onction reçue, le nouveau fidèle était vêtu d'un vêtement blanc, puis il se rendait en procession à l'église pour suivre une messe où il recevait pour la première fois l'eucharistie. L'usage voulait qu'il obtienne aussi des cadeaux de la part du clergé. Ces dons pouvaient se limiter à la tenue baptismale, vêtements blancs dont les évêques œuvrant en zone missionnaire soulignaient le coût exorbitant. Mais il était aussi possible de faire d'autres présents, notamment des cuillères qui permettaient de recevoir la communion, laquelle se prenait alors sous les deux espèces, pain et vin. À l'issue de la messe, un banquet clôturait la soirée, en présence du clergé mais sur un ton généralement plus profane.

Les secs règlements canoniques et les minces traces archéologiques conservées en Gaule du Nord ne permettent pas de rendre compte du décorum de la cérémonie. Le baptistère était un lieu de dimensions modestes, rarement plus d'une centaine de mètres carrés, mais dont la décoration se montrait encore plus somptueuse que celle de l'église cathédrale. Les observateurs évoquent le faste des processions liminaires, le miroitement des mosaïques, la lueur des cierges qui semblait donner vie aux peintures murales... La liturgie baptismale procédait en effet d'un jeu d'opposition entre la lumière et l'obscurité ; le thème de la clarté qui anime la lettre d'Avit à Clovis constitue à la fois une métaphore de la conversion et l'évocation d'une réalité très matérielle. Dans le baptême, tout concourait à signifier la sortie des ténèbres de l'ignorance et l'accès aux splendeurs divines. Selon les moyens de chaque église, l'analogie pouvait passer par des parfums répandus, qui contrastaient avec l'exhalaison des foules en sueur, ou par l'utilisation de tentures colorées, qui tranchaient avec la masse sombre des édifices. Partout, les vêtements souples et blancs, dont Avit rappelle l'importance, illustraient la pureté obtenue par cette nouvelle naissance dans le Christ. L'effet semble avoir

été saisissant et donnait pleinement au baptême son sens de rituel d'initiation. À la fin du VII<sup>e</sup> siècle, un auteur décrit ainsi l'entrée du roi Childéric II (657-675) dans le baptistère d'Autun alors qu'un évêque officiait pendant la vigile de Pâques : « La clarté d'une si grande lumière et l'odeur du chrême que l'on utilisait là lors de la sanctification des baptisés le frappèrent de stupeur<sup>26</sup>. » Dans sa lettre à Clovis, l'évêque de Vienne choisit volontairement d'insister sur cette dimension sensorielle de la cérémonie, dont il gagea qu'elle avait saisi son correspondant quand bien même le roi n'aurait eu qu'une connaissance sommaire du dogme chrétien.

### *Mieux qu'une conversion ?*

Si le baptême constituait assurément une cérémonie grandiose, il n'était que la dernière étape dans le processus d'entrée dans la religion chrétienne. Auparavant avait eu lieu le moment de décision, celui de la conversion proprement dite, sur lequel Avit se montre très vague et dont les historiens postérieurs débattirent beaucoup. En effet, si l'évêque de Vienne choisit de présenter un Clovis chrétien parce que baptisé, d'autres récits étaient possibles qui auraient minimisé l'importance de cette nuit de Noël.

Commençons par adopter le point de vue d'un juriste. Pour le droit romain, il n'était pas besoin de sacrement pour devenir chrétien. Il suffisait d'une déclaration publique d'adhésion au christianisme (la *professio*, aussi appelée *confessio*), qui devait être délivrée dans un cadre judiciaire et non religieux. Ce fut sur ce fondement que les martyrs furent condamnés à mort au temps des persécutions païennes. La christianisation de l'Empire romain ne changea rien à ce principe. À partir des années 390, quand les pratiques païennes devinrent passibles de mort, un individu suspect d'idolâtrie pouvait être épargné par le juge sur la base d'une simple *confessio* publique de christia-

nisme<sup>27</sup>. Dans ce cadre, les conversions forcées imposées par les autorités civiles ne firent que rarement appel à l'administration du sacrement. La première loi ordonnant le baptême à tous les habitants de l'Empire romain ne fut promulguée qu'en 529 par Justinien<sup>28</sup>. Et il fallut attendre 582 pour voir un roi barbare imposer la cérémonie comme marque de conversion au christianisme<sup>29</sup>. Quant aux espaces missionnaires, le baptême n'y devint le principal signe du changement de religion qu'à partir du VII<sup>e</sup> siècle.

Pour les individus eux-mêmes, la *professio* l'emportait souvent sur le sacrement. L'empereur Constantin fut reconnu comme chrétien dès les années 320, alors qu'il ne reçut le baptême que sur son lit de mort en 337. Chez les barbares, il en fut de même du roi de Wessex Caedwalla (v. 685-688), qui régna en prince chrétien puis abdiqua pour aller à Rome recevoir le baptême des mains du pape. L'évêque de Vienne admet lui-même que Clovis était « parfait » — au sens de chrétien — avant même de descendre dans la piscine baptismale. Pourtant, une telle situation ne lui apparaissait pas souhaitable. Avec la diffusion des idées de saint Augustin en Gaule, il devenait difficile d'envisager qu'un homme puisse espérer le salut sans avoir été libéré du péché originel. Et comme nul ne savait quand il allait mourir, mieux valait être baptisé au plus tôt après la conversion. Les clercs admettaient, certes, qu'il puisse avoir existé des cas exceptionnels : sinon, comment le bon larron mort sur la croix aurait-il pu parvenir au paradis sans baptême ? Et comment ne pas compter comme martyrs tous les nouveaux convertis massacrés pour leur foi lors des grandes persécutions ? Vers 700, un moine anglais affirma même que l'âme de l'empereur Trajan, un homme vertueux bien que mort dans le paganisme, avait été arrachée à l'enfer par un miracle de Grégoire le Grand.

Mais tout cela restait rare. Avit de Vienne prit donc soin de rappeler à Clovis qu'aux yeux des clercs la seule véritable *professio* était celle qui se déroulait au moment du baptême : les paroles rituelles, formulées devant Dieu et les hommes mais

avec la médiation sacramentelle des clercs, voilà ce qui assurait le salut. Dès le V<sup>e</sup> siècle se répandit d'ailleurs en Occident une légende qui racontait que l'empereur Constantin avait été baptisé immédiatement après sa conversion, comme tout homme devait le faire. Aux yeux des ecclésiastiques, un simple converti restait incontrôlable, alors que le baptisé était soumis à la discipline canonique.

Pour éviter les litiges, l'administration du sacrement devait être publique et notoire. Car, sinon, comment prouver qu'il y avait eu baptême ? Il n'existait alors aucun registre paroissial, aucune trace matérielle autre que la liste des *competentes* dont rien ne prouve qu'elle était archivée. Au milieu des années 530, on amena par exemple à l'évêque de Nantes un jeune garçon que l'on avait retrouvé la tête enveloppée d'un bandage et qui souffrait d'amnésie. Nul ne savait s'il était baptisé ou non, ce qui posa de lourds problèmes juridiques<sup>30</sup>. Quant aux conversions discrètes, l'Église n'en voulait pas car elles risquaient de laisser le bénéficiaire hors de tout contrôle. Vers l'époque où Clovis organisait son baptême, le roi des Burgondes, Gondebaud, accepta de passer au catholicisme à condition que son geste demeurerait secret ; mais Avit de Vienne refusa de lui administrer une chrisimation discrète<sup>31</sup>. On comprend que l'évêque de Vienne ait autant félicité Clovis pour avoir donné une grande publicité à son propre changement de religion.

Quant à la sincérité du baptisé, sur laquelle on débat beaucoup depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle constitue sans doute un faux problème. Pour la plupart des clercs, la bonne foi du *competens* était certes importante, mais seul le respect des rites faisait le baptême. Saint Augustin est catégorique à ce propos : « Il n'importe en rien à l'intégrité du sacrement [...] que la fausseté ou la sincérité préside à son exécution, pourvu qu'on l'accomplisse réellement ici et là<sup>32</sup>. » Aux yeux du Père africain, même deux acteurs qui joueraient une scène de baptême administreraient *véritablement* le rite d'initiation. Même s'il était accepté pour de mauvaises raisons ou conféré par de mauvaises personnes

(y compris par un laïc ou par un hérétique), le baptême restait valide aux yeux de l'Église catholique. Bien sûr, personne n'était dupe quant à la profondeur de la foi de certains opportunistes qui guignaient plus les cadeaux que les récompenses éternelles. Vers l'an 600, le pape Grégoire le Grand notait pudiquement que « même si certains viennent peu sincèrement à la foi, leurs enfants seront déjà baptisés plus sincèrement<sup>33</sup> ». Aussi l'Église fermait-elle les yeux sur certaines conversions douteuses, misant, souvent avec raison, sur l'intériorisation du message évangélique sur plusieurs générations<sup>34</sup>. Que la foi de Clovis déplaçât les montagnes ou qu'elle ne fût qu'un geste politique, voilà qui n'intéressait pas les clercs et qui n'avait donc que peu de chances de laisser des traces documentaires. Avit de Vienne préférait se contenter de bonheurs simples : le baptême du roi assurait à celui-ci une bonne chance de salut et il le plaçait sous l'autorité spirituelle de l'épiscopat.

La lettre reste toutefois prudente sur ce sujet. Avit déclare tout au plus que Clovis, en tant que baptisé, aura le devoir de montrer de l'« humilité » envers les évêques, ce qui laisse une large part à l'interprétation. Autour de l'an 500, aucun évêque n'était en mesure d'imposer à toutes ses ouailles l'assistance à la messe, la participation aux sacrements ou même le respect de la morale chrétienne la plus élémentaire. Depuis le IV<sup>e</sup> siècle, les Pères de l'Église pestaient contre ceux qu'ils appelaient les demi-chrétiens, ces baptisés qui ne suivaient en rien les normes de l'Église et qu'ils tentaient de ramener dans leurs filets par la seule force de conviction. À l'époque de Clovis, Césaire d'Arles composa plusieurs sermons pour rappeler à ses fidèles que le rituel baptismal constituait un pacte engageant noué avec Dieu, et non un simple rituel social ou l'occasion de recevoir des cadeaux. Vers 560, le prédicateur Martin de Braga diffusa également un discours modèle par lequel il exhortait les habitants de Galice à respecter leurs engagements baptismaux ; ce prêche rappelait les principes premiers du dogme, ce qui laisse entendre que l'évêque de Braga suspectait beaucoup de

ses fidèles de ne pas avoir compris la nature de leur baptême ou même d'en avoir oublié l'existence. Bref, le sacrement n'imposait pas forcément à Clovis de devenir un grand chrétien ; même dans son enthousiasme, Avit de Vienne présentait au roi des demandes raisonnables, à savoir de respecter le clergé et de soutenir l'Église dans la diffusion de la foi. Encore s'agissait-il de vœux pieux.

Pris en tant qu'événement, le baptême de Clovis ne peut manquer de décevoir. Sur cette journée, qui fut plutôt une soirée, on ne sait rien d'autre que le vraisemblable. Et même si en son temps la conversion d'un homme constituait un moment reconnu comme important, la réception du sacrement intéressait sans doute plus les clercs que les laïcs. Il resterait à connaître l'effet que l'annonce du baptême de Clovis produisit sur ses contemporains. Mais qu'en dire ? La lettre d'Avit, rappelons-le, constitue l'unique témoignage direct de l'événement et l'évêque de Vienne ne mentionne plus jamais Clovis dans les pièces conservées de son ample correspondance. En Provence, un auteur anonyme qui acheva une courte chronique en 511 ne ressentit pas non plus le besoin de mentionner le baptême, alors même qu'il enregistrerait les campagnes militaires des Francs dans sa région<sup>35</sup>. Les riches collections d'homélies de la vallée du Rhône sont tout aussi silencieuses sur cet événement supposé fondateur. Certes, quelques éléments permettent de penser que le pape fut informé et que l'Empire romain d'Orient eut aussi connaissance de l'événement ; mais ni Rome ni Constantinople ne semblent avoir produit de textes sur le sujet.

On reste ainsi marqué par l'extrême discrétion du baptême de Clovis en son temps. Elle tranche par exemple avec la célébration de la conversion de son homologue burgonde Sigismond dans les années 500, ou avec l'explosion documentaire qui entoure le passage au catholicisme du roi wisigoth Reccared en 589. Il ne faut certes pas sous-estimer la déperdition de

témoignages écrits, que l'on sait être considérable pour le haut Moyen Âge. Mais il est aussi possible que le baptême de Clovis, lorsqu'il se déroula, n'ait eu qu'une notoriété limitée. Les seuls à s'y intéresser furent les hommes qui y participèrent et ceux qui s'étaient fait poliment excuser pour ne pas y avoir assisté.

## FIER SICAMBRE ? LES ORIGINES DES FRANCS

Le baptême ne passionne pas ses contemporains ? Imitons-les pour l'instant. Éloignons-nous de ce baptistère mal éclairé par les sources et essayons de comprendre ce qui, dans le personnage de Clovis, a pu fasciner au point que sa conversion survive au passage des siècles. Assurément, c'est son statut de roi des Francs. Il laisse entendre qu'il existait un peuple stable, doté d'un système politique plus ou moins pérenne permettant à son chef d'avoir autorité sur ses sujets et, éventuellement, de les amener à changer de religion. Le choix personnel de Clovis aurait entraîné une conversion nationale, autant dire un moment essentiel pour ces Francs qui vont donner leur nom à la France au second millénaire.

Dans sa lettre à Clovis, Avit de Vienne prophétise que « Dieu, grâce à vous, fera entièrement sien votre peuple (*gens*)<sup>1</sup> ». Mais le caractère particulier de cette source invite, on l'a vu, à rester très prudent : l'unité des sujets et la puissance de leur roi constituaient les éléments attendus du discours d'éloge, non le tableau objectif de la situation présente. En outre, la notion de peuple se montre fluctuante, et cela dès l'Antiquité<sup>2</sup>. Dans un passage célèbre de ses *Histoires*, Hérodote envisagea l'éthnicité comme une unité de sang, de langue, de mœurs et de culte. Mais d'autres interprétations étaient possibles. On sait par exemple que la cité d'Athènes accorda toujours une importance primordiale à l'autochtonie : le peuple représentait l'ensemble

toujours se rapprocher de la vérité des faits, et les nostalgiques qui remettent à l'occasion ces quelques minutes sous les feux de la rampe pour mieux retrouver une France éternelle. En dehors d'eux, Clovis est retourné dans l'ombre. Où il ne reste jamais longtemps.

## CONCLUSION

Parvenu à ce point, le lecteur de ce livre sera peut-être surpris, voire irrité, de la somme des « peut-être » que nous avons accumulés. Il ne s'agit pas de les exagérer : un roi franc nommé Clovis a bien été baptisé dans le rite nicéen, très probablement par un groupe d'évêques qui comprenait Remi de Reims. Mais la date, le lieu et les motivations des différents acteurs doivent rester marqués par des points d'interrogation. Toutes les mises en contexte posent problème parce que les récits que nous conservons ont été composés longtemps après les faits par des auteurs qui ne disposaient plus d'informations exactes. Le seul témoignage contemporain demeure l'évasive lettre d'Avit de Vienne ; aucun historien ancien ne connaissait ce texte, ce qui explique en partie pourquoi il se montre difficile à concilier avec les autres récits. Quant à Grégoire de Tours et à Frédégaire, ils travaillèrent à reconstituer une scène qui leur semblait à la fois plausible et souhaitable ; le réel ne possède pas toujours de telles qualités.

Il est douteux qu'en son temps le baptême de Clovis ait « fait la France » ou, pour garder le vocabulaire du *vi<sup>e</sup>* siècle, que cette journée ait contribué à construire le *regnum Francorum*, le « royaume des Francs ». Le passage d'un dirigeant barbare au christianisme ne constituait pas une révolution ; les Francs étaient depuis longtemps romanisés et le père de Clovis avait déjà affiché sa sympathie envers le clergé des Gaules. Le

catholicisme se montra certes un choix inattendu, mais qui perd en originalité si le baptême se déroule après le début des années 500, quand les Mérovingiens ont rompu leur alliance avec les Goths hérétiques. D'ailleurs, à quelle Église Clovis s'est-il vraiment converti ? À la religion de Byzance, à la faction animée par l'un des deux papes concurrents ou simplement à la foi de la majorité de ses sujets gallo-romains ? Le flou des dates interdit également toute évaluation des conséquences immédiates du baptême. Tout au plus la scène aidat-elle Clovis, mais surtout ses premiers descendants, à mieux contrôler les populations très variées qui passèrent sous la direction de la monarchie franque.

D'où vient alors l'importance, évidente, du baptême ? Du fait qu'à différents moments de l'histoire des hommes et des femmes choisirent de retirer les points d'interrogation. À tort, sans doute : certaines datations ou mises en scène entrent en contradiction flagrante avec le peu que nous savons de la Gaule des alentours de l'an 500. Peu importe : en proposant leur propre lecture de l'événement, chroniqueurs, historiens et polémistes ont cherché à fonder une mémoire nationale. Ce processus apparaît en genèse chez Grégoire de Tours et il gagne en importance chez ses successeurs. Il en résulte une omniprésence de Clovis, qui alla parfois jusqu'à un phénomène de saturation dont témoignent, dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle, les variations amusées du *Liber Historiae Francorum*. Quant à la signification du baptême, elle a pu fluctuer, voire divaguer selon les auteurs. L'essentiel demeure que Clovis constitue l'origine de la dynastie des rois chrétiens, cette race évolutive qui resta pendant longtemps le principal élément d'unité du royaume.

L'Église de Reims servit un temps de conservatoire à cette mémoire, mais elle la réorienta pour mieux servir ses propres intérêts. Comme les Capétiens avaient besoin des héritiers de saint Remi, ils entretenirent la légende du baptême puis se l'approprièrent. Ce souvenir sans cesse remanié contribua à la consolidation d'une conscience identitaire. Pour les contempo-

rains de Saint Louis, Clovis appartenait déjà à un passé partagé par tous les Français. Bien sûr, il y eut toujours d'autres événements fondateurs, tels la fuite de Troie, le règne de Pharamond ou le couronnement impérial de Charlemagne, qui offraient des origines complémentaires ou alternatives. Mais au moment de la guerre de Cent Ans, il était impossible de s'affirmer français et d'oublier Clovis. La colombe, la succession salique et les fleurs de lys entrèrent dans la composition du sentiment national, alors même qu'elles n'avaient pas de racines mérovingiennes.

Le baptême de Clovis profita certainement d'avoir été un événement très ponctuel. Son histoire n'épuisait ni les plumes ni les mémoires. Dès le VII<sup>e</sup> siècle, ce caractère spectaculaire mais fugace lui permit d'échapper aux ciseaux des abrégiateurs qui élaguèrent Grégoire de Tours. Dans les histoires postérieures, la conversion de Clovis resta d'autant plus facilement mentionnée qu'elle ne nécessitait pas de longs développements. Quant aux incertitudes entourant la cérémonie, elles représentaient autant d'espaces de liberté pour les épigones de Grégoire. Nombreuses étaient les places à pourvoir dans le baptistère, pour les individus comme pour les institutions : le pouvoir des archevêques, l'union de l'Église et de l'État, l'autonomie de la noblesse ou la monarchie absolue pouvaient y trouver leurs prémices. À partir du VIII<sup>e</sup> siècle, la nation française chercha autour de cette même cuve ses racines germaniques ou sa filiation romaine, à moins qu'elle ne préférât y lire sa capacité à assimiler les peuples et les traditions multiples. Clovis profitait de son obscurité. Par contraste, de grands rois mérovingiens comme Childebert I<sup>er</sup> ou Théodebert I<sup>er</sup> disparurent des mémoires : alors qu'ils avaient été salués par leurs contemporains comme les vrais rassembleurs et christianisateurs du territoire, ils tombèrent dans l'oubli réservé aux plagiaires.

Il est bon de remettre des points d'interrogation après certaines dates, après certains faits. Il ne s'agit pas de contester la sincérité de ceux qui ont voulu enlever sa part d'incertitude

au baptême. Simplement, il semble dans ce cas impossible de retrouver le réel. Le règne de Clovis n'est connu que par quelques lettres : dépourvues de précision, souvent remaniées ou réécrites plusieurs années après les faits, elles ne sont en outre connues que par des manuscrits rares et fautifs. Le baptême n'est qu'une journée de ce règne. Ni Avit de Vienne, ni Nizier de Trèves, ni Grégoire de Tours n'ont assisté à la scène qu'ils décrivent. Il est assez vain de chercher à réconcilier leur vision des faits. Chacun décrit *son* baptême de Clovis, hier comme aujourd'hui.

Évidemment, remettre des points d'interrogation après une date n'est pas neutre. La fin du xx<sup>e</sup> siècle a vu la mise en doute des grandes idéologies, la déchristianisation d'une partie des populations européennes et la remise en cause de l'État-nation. La notion de peuple, encore centrale en 1945 pour les rédacteurs de la charte des Nations unies, pose aujourd'hui d'immenses problèmes de définition au regard de la complexité des sociétés actuelles. Le monde de la communication engendre pour sa part un soupçon permanent sur l'information : Églises, États constitués et faiseurs d'opinion apparaissent comme des manipulateurs. Aussi le grandiose récit du baptême proposé par Grégoire de Tours suscite-t-il une méfiance qui n'est peut-être pas plus justifiée que l'extrême confiance dont il bénéficiait il y a cent cinquante ans.

Resterait à savoir s'il faut encore raconter le baptême de Clovis. La célébration nationale de 1996 constitue, toutes proportions gardées, l'ultime avatar d'une exploitation qui a débuté dans les années 560, qui a pris de l'importance avec Hincmar de Reims et qui revient à chaque moment de doute dans la société française ; au début du xvii<sup>e</sup> siècle, au milieu du xviii<sup>e</sup> et à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, la France se cherchait, et elle tenta de se retrouver dans l'abîme des siècles. Marc Bloch mettrait en garde contre la hantise des origines, cette volonté d'expliquer le fil de l'histoire — et le présent qui en résulte — par des événements situés dans un passé si lointain qu'ils ne pouvaient

être que fondateurs. La controverse autour de la date exacte du baptême de Clovis constitue le pendant académique de cette quête des origines. Car situer un tel événement révèle surtout nos *a priori*. Le placer vers 496 revient à marquer sa confiance envers les grands chroniqueurs chrétiens, au risque que leur lecture de l'histoire ne contamine notre compréhension. Décaler la cérémonie après 507 permet de s'affranchir de toute tradition, au risque de ne plus avoir la moindre source pour étayer le raisonnement. Dans les deux cas, dater le baptême de Clovis constitue un acte de foi.

Est-ce d'ailleurs si important ? Nous ignorerons toujours ce que le roi des Francs a pu penser ou vouloir en descendant dans la piscine baptismale. Quant aux fils qui nous relient à ce passé, ils sont minces, à moins de considérer que la réécriture de l'événement, sa réinvention et même sa falsification constituent des éléments plus tangibles que le baptême lui-même. Peut-être est-ce le cas. Car si le baptême nous échappe, ce qui a été dit et écrit sur le sujet nous est accessible. Évidemment, ces récits flattent ou critiquent le pouvoir en place, se nourrissent de l'écume des jours ou des chicanes personnelles des auteurs, justifient ou conspuent l'idée de nation. Mais cet investissement dans le passé lointain participe de la construction d'une culture commune. Parce qu'elles sont contradictoires, les histoires du baptême de Clovis contribuent à la définition de ce qu'est la France. En 1896 et en 1996, les commémorations des quatorzième et quinzième centennaires ne furent pas des moments d'unité autour d'une mémoire nationale partagée, à moins de donner au mot « partage » le sens d'une partition dynastique mérovingienne. Chaque fois, les festivités furent gâchées et l'on se déchira pour savoir si la conversion d'un vieux Mérovingien devait être exaltée, déplorée ou exclue de l'histoire de France. C'est dans l'existence de ce débat plus que dans son objet que la continuité existe à travers les siècles. Grégoire de Tours s'opposait déjà à ses prédécesseurs qui avaient effacé le souvenir de la conversion de Clovis.

La descente d'un roi dans l'eau baptismale ne fut qu'un bref instant de l'histoire mérovingienne. Mais les interrogations que ces quelques minutes ont suscitées contribuèrent à faire la France.

## APPENDICES



INTRODUCTION	7
1. L'événement	13
<i>La nuit du roi</i>	13
<i>Ceci n'est pas un baptême</i>	17
<i>Une cérémonie presque ordinaire</i>	24
<i>Mieux qu'une conversion ?</i>	31
2. Fier Sicambre ? Les origines des Francs	37
<i>Des Germains ?</i>	38
<i>Une confédération tardive</i>	43
<i>Les Francs à la rencontre de Rome</i>	47
<i>Des barbares dans l'Empire</i>	52
<i>Généraux de Rome</i>	58
3. Un roi chevelu	63
<i>Le temps des chefs fédérés</i>	64
<i>L'éloignement de l'Empire</i>	71
<i>Les premiers Mérovingiens</i>	76
<i>Une culture franque : armes, noms, droit</i>	81
4. Dieu en trois personnes	92
<i>Ariens contre nicéens</i>	94
<i>Le concile de Constantinople et l'essor du catholicisme</i>	102

5. Une Église déchirée	111
<i>Rome contre Constantinople : la question christologique</i>	111
<i>La papauté dédoublée</i>	117
<i>La grâce ou l'effort</i>	120
<i>Bons chrétiens face aux rustici</i>	125
6. La quête du pouvoir (481-506)	131
<i>L'héritier de Childéric</i>	132
<i>L'expansion franque</i>	138
<i>Clovis contre la pax ostrogothica</i>	145
7. Un roi très victorieux (507-511)	153
<i>L'année triomphale</i>	153
<i>Affermir les conquêtes</i>	157
<i>La simplification dynastique</i>	163
8. Amnésie mérovingienne	168
<i>Des fils oubliés</i>	171
<i>Le premier récit et l'arrivée de Clotilde</i>	176
<i>Clovis sans le baptême</i>	180
9. Sursauts de mémoire	184
<i>Grégoire de Tours</i>	184
<i>Clovis au premier plan</i>	187
<i>Les hasards de l'édition</i>	195
10. Dater le baptême	202
<i>Le baptême précoce</i>	203
<i>Le baptême tardif</i>	207
<i>Le milieu des années 500</i>	212
11. Le vol de la colombe, heurs et malheurs d'une légende	221
<i>L'histoire vue de Reims : le baptême est un sacre</i>	223
<i>L'ancêtre des Capétiens</i>	229

*À l'épreuve de la modernité*  
*Les Germains, les Gaulois et Clovis*

12. Le baptême de la France	247
<i>Renouer la chaîne des temps</i>	247
<i>Première figure commémorative</i>	255
<i>Derniers détournements de fonds</i>	262
CONCLUSION	269

## APPENDICES

Notes	277
Bibliographie	297
Index	301
Table des cartes	307

---

## Bruno DUMÉZIL, *Le Baptême de Clovis.* *24 décembre 505 ?*

Paris, Gallimard, coll. « Les Journées qui ont fait la France », 2019, 312 p.

Bénédicte Sère

---

### RÉFÉRENCE

Bruno DUMÉZIL, *Le Baptême de Clovis. 24 décembre 505 ?*, Paris, Gallimard, coll. « Les Journées qui ont fait la France », 2019, 312 p.

- 1 Chez Gallimard, la célèbre collection de la NRF intitulée « Les Trente Journées qui ont fait la France » devient, en 2005, « Les Journées qui ont fait la France ». À la faveur de ce remaniement, plusieurs titres sont réédités, d'autres sont réécrits. Ainsi *Le Baptême de Clovis* par Bruno Dumézil vient, en 2019, réactualiser le sujet en remplaçant le *Baptême de Clovis* de Gérard Tessier daté de 1964, la première des « Trente Journées » qui inaugurerait la construction de l'identité nationale. L'ouvrage se veut donc, conformément à l'esprit de la collection, destiné au grand public, sous forme de vulgarisation des recherches érudites récentes. Il se lit comme un manuel et l'on peut considérer que tout ce qui s'est écrit ces dernières années sur le sujet y est évoqué, simplement et didactiquement. Quel eût été, en effet, l'auteur plus approprié que Bruno Dumézil, quand l'on sait l'art consommé de la vulgarisation qu'il manie et ses talents de passeur, du monde de la recherche savante vers les publics étudiantins et cultivés ? On retrouve au fil des pages la plume du biographe de la *Reine Brunehaut* (2008) : une écriture enlevée et une narration trépidante, le défi de la clarté face à l'écheveau des complexités mérovingiennes, tant dynastiques que politiques, l'humour toujours à l'affût, au fil des pages. Bruno Dumézil est aussi le spécialiste des Barbares (*Les royaumes barbares en Occident*, Presses universitaires de France, 2010 ; *Les Barbares*, Presses universitaires de France, 2016), l'auteur d'une thèse de doctorat sur les modalités de la conversion des rois barbares au christianisme (2005) ainsi que l'un des spécialistes actuels de l'épistolaire politique avec Stéphane Gioanni et Laurent Vissière.

- 2 De l'événement pourtant, il n'était pas aisé de rendre compte, car s'il est un fait historique non datable par la critique scientifique la plus perspicace, c'est bien le baptême de Clovis. Pour une double raison : d'une part, parce que les sources manquent cruellement. Seule la lettre d'Avit de Vienne est contemporaine des faits. Encore faut-il l'interpréter. Quelques chroniques sont postérieures de plusieurs générations, peu fiables, qui se contredisent entre elles. D'autre part, parce que nul ne s'est vraiment préoccupé à l'époque ni de l'événement lui-même, encore moins de sa datation. C'est dire à quel point le baptême de Clovis en dit plus par sa réinvention et son réemploi dans les idéologies successives investissant l'identité de la France que par les faits eux-mêmes. L'auteur se propose donc en douze chapitres de retracer l'histoire du baptême, dans la complexité de ses débats et dans ses réinventions jusqu'à nos jours, à la manière dont Robert Morrissey, en 1997, avait retracé l'histoire de *L'Empereur à la barbe fleurie*, cette histoire de Charlemagne après Charlemagne, dans la mythologie et l'histoire de France, après un article de 1989 dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* par Christian Amalvi et un collectif édité par Michel Rouche en 1997 sur l'écho du baptême de Clovis à travers l'histoire. Ainsi, les sept premiers chapitres font un état des lieux des débats les plus récents. Une véritable leçon de méthode qui ouvre notre Moyen Âge occidental. Tout y est : la *gens* des Francs et leurs origines ; les barbares dans l'Empire et l'ethnogenèse ; les rois fédérés et la fiction du *fædus*, Mérovée et Childéric (ch. 2 : « Fier Sicambre ? Les origines des Francs ») ; les cheveux longs de ces « rois chevelus » comme marqueur physique et force magique, mais des cheveux longs à connotation morale (l'hygiène capillaire des Mérovingiens n'aurait rien eu à voir avec les poils longs et sales des Turcs) ; la culture franque dans ses armes, son onomastique, son droit (ch. 3 : « Un roi chevelu ») ; le contexte hérésiologique du temps et la question de l'arianisme (ch. 4 : « Dieu en trois personnes ») avec la distinction entre l'homéisme et l'arianisme germanique puis la confession nicéenne ; le spectre des religiosités possibles (ch. 5 : « Une Église déchirée ») c'est-à-dire les enjeux géo-ecclésiologiques des choix doctrinaux (monophysisme et miaphysisme, diphysisme et nestorianisme, pélagianisme ou plutôt semi-pélagianisme contre augustinisme) comme autant d'appartenances sociales (à l'élite ou à la rusticité) ; la geste de Clovis lui-même (ch. 6 : « La quête du pouvoir (481-506) » et ch. 7 : « Un roi très victorieux (507-511) ») avec les conquêtes, la réorganisation de la Gaule, la simplification dynastique, les relations avec Byzance, etc. Suivent alors cinq chapitres qui déploient la narration de Clovis après Clovis : chez les Mérovingiens eux-mêmes trop affairés à leurs guerres civiles pour écrire leur histoire (ch. 8 : « Amnésie mérovingienne ») ; chez les Carolingiens (ch. 9 : « Sursauts de mémoire ») avec le grand « moment Grégoire de Tours » ; chez les Rémois, ou plutôt les archevêques de Reims, avec le « moment Hincmar » ou la synthèse des travaux de Marie-Céline Isaia (2010) sur la mémoire de Remi de Reims (ch. 11 : « Le vol de la colombe, heurs et malheurs d'une légende ») ; enfin, les ères modernes et contemporaines (ch. 12 : « Le baptême de la France »), avec le mépris de Voltaire, de la Révolution française puis de Guizot ; le désintérêt de Napoléon puis du Second Empire ; la fascination de Michelet et surtout d'Augustin Thierry ; enfin, les manuels de la Troisième République et l'érudition protestante et allemande, puis Marc Bloch, Henri Pirenne, Henri-Irénée Marrou ou encore, côté allemand, Bruno Krusch jusqu'aux polémiques ouvertes en 1996 à l'occasion du quinzième centenaire et de la venue du pape à Reims.
- 3 Reste que l'exercice, pour Bruno Dumézil, demeure et demeurera toujours un jeu tant il est vrai que, finalement, nous ne savons rien ni sur l'événement, ni sur sa datation.

Tout n'est écrit qu'en points d'interrogation. Il choisit certes, en sous-titre, une date vers laquelle irait sa préférence (*25 décembre 505 ?*), mais parce qu'il fallait bien piocher pour faire avancer le jeu. L'auteur aime l'énigme, il propose l'enquête, il suggère des pistes. Médiéviste, il se fait détective dans la meilleure pédagogie d'une enquête historique et dans le plaisir ludique qu'on lui connaît.